

**Dimanche 17 décembre à 17h au  
patronage laïque de Pont  
L'Abbé, ciné-débat autour du  
film La Sociale.**

# La Protection Sociale est notre bien commun, défendons-le !



*Projection du film de Gilles Perret, sur l'histoire et l'importance de la Sécurité Sociale en France*

**Dimanche 17 Décembre à 17 h**

**Au Patronage Laïque de Pont L'Abbé**

*Suivi d'un débat avec un intervenant de l'Institut d'Histoire Sociale*

**Entrée libre**

*A l'invitation de : Union locale des syndicats CGT du pays bigouden -Solidaires 29 - F.S.U. - Front de Gauche du pays bigouden - P.C.F. section bigoudène - La France Insoumise pays bigouden - Nouvelle Donne Finistère - Collectif STOP TAFTA/CETA - FGR FP29*

[Un article de Michel Etievent \(l'historien qui accompagne le film\) : "Fin de la cotisation sociale = mort de la Sécurité Sociale"](#)

[Un article d'Aurélien Soucheyre : Budget, le gouvernement prépare sans le dire le cercueil de la Sécu](#)

[Interview de Gilles Perret, réalisateur du film, par la Ligue de l'Enseignement](#)

[Le dossier de presse du film La Sociale](#)

[Un dossier pédagogique à partir du film La Sociale](#)

PLFSS – Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale  
2018 (article dans "La CGT Ensemble!" de décembre 2017)

## Sécurité sociale

**L'hallali.** Le premier budget version Macron prévoit non seulement une cure d'austérité, mais aussi une réforme systémique du mode de financement.

## 1 Vers « un budget de classe »

Ambroise Croizat, militant communiste et cégétiste, ex-ministre du Travail (1945-1946) et de la Sécurité sociale (1946-1947), passé à la postérité pour avoir fondé la « Sécu », doit, une nouvelle fois, se retourner dans sa tombe.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2018 prévoit non seulement des coupes budgétaires d'ampleur, mais aussi une réforme systémique du mode de financement de l'organisme, historiquement basé sur les cotisations sociales. Ainsi, le premier budget de la Sécurité sociale du quinquennat d'Emmanuel Macron a pour objectif de réduire de 5,2 milliards les dépenses sociales, dont 4,2 milliards d'euros de dépenses de santé. Déjà grand corps malade, l'hôpital va devoir se saigner à hauteur de 1,6 milliard d'euros supplémentaires. Pour ce faire, le gouvernement veut continuer de supprimer des lits en faveur du développement de l'hospitalisation ambulatoire, qui devrait concerner sept patients sur dix d'ici 2022. En outre, le forfait hospitalier va augmenter de deux euros, pour passer à vingt euros. Pour les Économistes atterrés, le projet de loi de finances et, dans sa continuité, le PLFSS, dénotent « un budget de classe », avec « des coupes sans précédent dans l'assurance-maladie et les prestations sociales ».

## 2 La bascule fumeuse des cotisations sur la CSG

Pour compenser la suppression des cotisations sociales (maladie et chômage) des salariés, à hauteur de 3,15 points de la rémunération brute, le gouvernement va augmenter la CSG de 1,7 point, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'exécutif se vante ainsi, à peu de frais, de vouloir doper le pouvoir d'achat des salariés grâce à ce tour de bonneteau (*lire Ensemble n° 101, p. 13*). Car il n'y a pas de quoi fouetter un chat! Un smicard verra en effet son

AVANT DE LIRE  
CETTE CURE D'AUSTÉRITÉ...

RESPIREZ  
FORT !



pouvoir d'achat augmenter de 263 euros par an. Un pécule qui risque de fondre comme neige au soleil, une fois payé les probables hausses des mutuelles et d'impôt sur le revenu (puisque contrairement à une cotisation sociale, une partie de la CSG entre dans le revenu imposable). Sans compter que cette augmentation de la CSG (qui constitue déjà plus de 23 % des recettes du régime général, contre 57,6 % pour les cotisations sociales) va engendrer son lot de perdants chez les retraités et les fonctionnaires.

## 3 Un principe fondateur bafoué

Le « gouvernement des riches » pousse plus loin la politique d'exonération de cotisations sociales avec la transformation du CICE (Crédit impôt compétitivité emploi), à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, en baisse pérenne de cotisations patronales, à hauteur de 6 points pour les rémunérations inférieures à 2,5 fois le Smic. Cette mesure inscrite

dans le PLFSS se traduit par la suppression de toutes les cotisations employeurs sur les rémunérations versées au niveau du Smic, soit 24,8 milliards d'euros de cotisations patronales en moins. Autrement dit, pour la CGT: « Ce n'est rien d'autre qu'une nouvelle baisse des salaires au niveau du Smic ». Ces attaques contre le principe de financement de la Sécu ignorent en effet que les cotisations sociales constituent un salaire différé et socialisé, et qu'elles sont mises dans un pot commun afin d'être redistribuées à chacun selon ses besoins. « Les politiques menées par Emmanuel Macron et son gouvernement aggravent le désengagement financier des employeurs, en les exonérant de cotisations prélevées sur la richesse créée par le travail et en favorisant un transfert vers l'impôt », se désole Pierre-Yves Chanu, économiste à la CGT et vice-président de l'Accoss\*.

## 4 Le mythe du « trou de la Sécu »

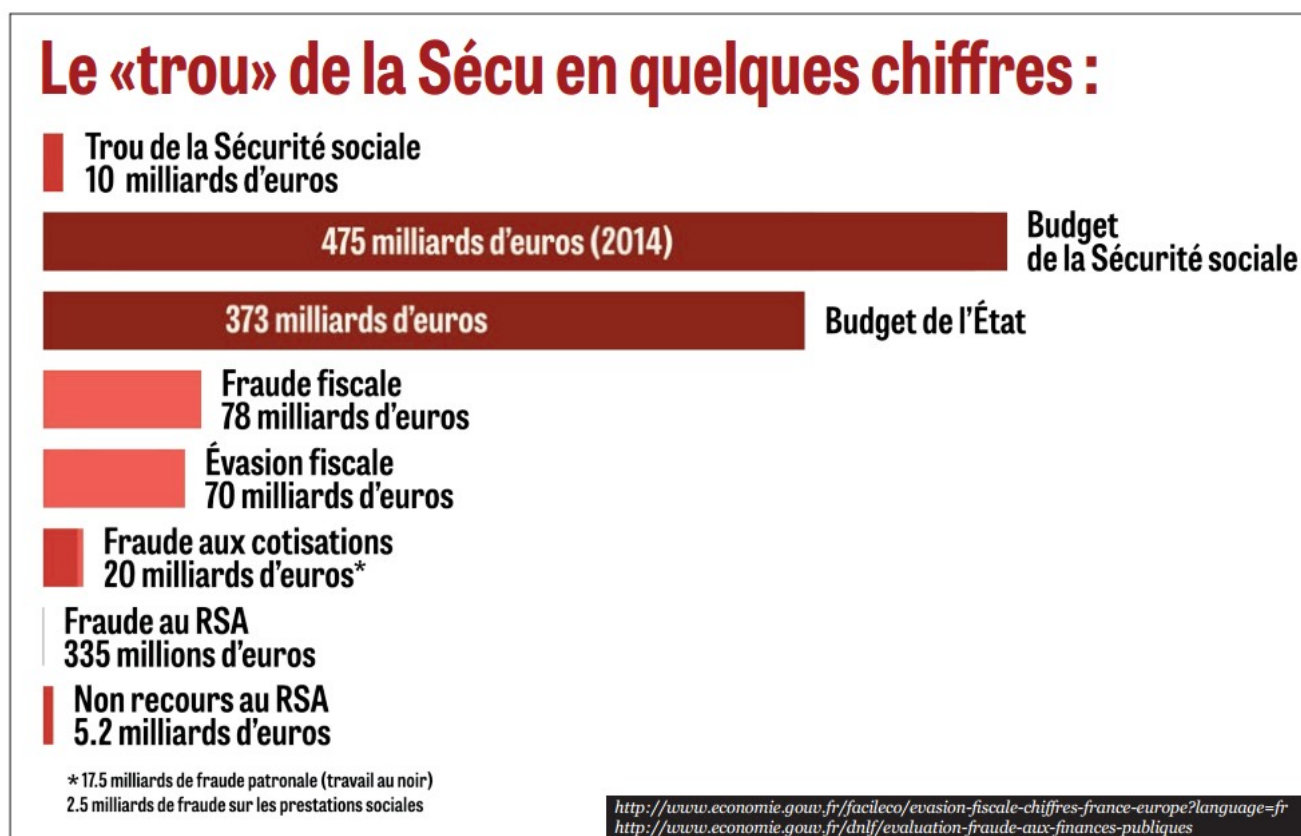
Le but serait de réduire le fameux « trou de la Sécu », estimé à 5,2 milliards d'euros en 2017. Lequel correspond aux besoins de santé allant croissant, du fait notamment d'une médecine plus coûteuse et de l'évolution démographique. Les recettes de la Sécurité sociale sont aussi plombées par un chômage de masse et des années de politique d'exonérations sociales. « Il ne faut pas oublier qu'un point d'emploi en moins coûte environ 6,8 milliards d'euros à la protection sociale », rappelle les Économistes atterrés. Qui notent aussi que « rien n'est fait pour lutter contre la fraude patronale aux cotisations sociales, estimée à 20 milliards d'euros ». C'est pour sauver ce bien collectif que la CGT s'est lancée dans une reconquête de la Sécurité sociale qui réponde aux besoins nouveaux en matière d'autonomie des personnes âgées, par exemple. ■

SARAH DELATTRE

\* L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale gère la trésorerie des branches de la Sécu et pilote celle du recouvrement.

La dette de la Sécu ne représente qu'un dixième de la dette publique totale. En comptabilité nationale, le compte de l'ensemble des administrations de sécurité sociale est excédentaire de 0,2 point de PIB en 2017.

**Évasion Fiscale** : Au minimum 20 milliards d'euros par an échapperaient à la solidarité nationale de notre pays, selon les révélations des "Paradise Papers". Pour la CGT : "Les privilèges distribués aux premiers de cordée, souvent les mêmes qui optimisent le rendement de leurs dividendes dans les paradis fiscaux, ont un coût en augmentation et une efficacité sur la création d'emplois totalement nulle". Il est temps de demander aux entreprises incriminées de rembourser les aides accordées.



[Un collectif de Rennes vient de sortir ce 4 pages, télécharger en pdf](#)